

11^{ème} Réunion de l'Initiative Afrique

14-16 juin 2022 | Nairobi, Kenya et Webinaire

1^{ère} journée : Lancement du rapport Transparence fiscale en Afrique 2022**Les horaires indiqués sont en heure d'Afrique de l'Est (heure d'été d'Europe centrale +1)****09:00-09:45****Remarques liminaires et de bienvenue**

- M. **Githii Mburu**, Commissaire général de l'Autorité fiscale du Kenya, Président de l'Initiative Afrique
- Mme **María Jose Garde**, Présidente, Forum mondial
- M. **Yoshiki Takeuchi**, Secrétaire général adjoint, OCDE
- M. **Francis Muthaura**, Président du conseil d'administration, Autorité fiscale du Kenya

Keynote

- Mme **Raychelle Omamo**, Ministre des Affaires étrangères, Kenya

09:45-10:45**Lancement de Transparence fiscale en Afrique 2022 : Rapport de progrès de l'Initiative Afrique**

Transparence fiscale en Afrique 2022 est la quatrième édition du rapport de progrès de l'Initiative Afrique. Le rapport montre les progrès des pays africains dans la lutte contre l'évasion fiscale grâce à une meilleure transparence fiscale et à l'échange de renseignements (ER). L'édition 2022 fait le point sur les efforts déployés et les résultats obtenus sur le continent en 2021 et met en évidence les défis qui restent à relever tant sur le plan de la politique fiscale que de l'administration fiscale.

Présentation du rapport :

- Mme **Zayda Manatta**, Cheffe du Secrétariat, Forum mondial

Interventions :

- Mme **Chenai Mukumba**, Responsable recherche politique et plaidoyer, Tax Justice Network Africa
- M. **Albert M. Muchanga**, Commissaire au développement économique, au commerce, à l'industrie et aux mines, Commission de l'Union africaine

10:45-11:00 – Pause café

11:00-12:15**Panel de haut niveau : La transparence fiscale et la lutte contre les flux financiers illicites en Afrique**

La lutte contre les flux financiers illicites (FFI) figure au premier plan de l'agenda de développement. Elle figure dans l'Objectif 16 (cible 16.4) de l'Agenda 2030 pour le développement durable : « D'ici à 2030, réduire sensiblement les flux financiers et d'armes illicites, renforcer le recouvrement et la restitution des avoirs volés et combattre toutes les formes de criminalité organisée ». L'Union africaine a également placé la lutte contre les FFI et le renforcement de la mobilisation des ressources nationales en tête de son programme, les considérant comme essentiels à la réalisation de l'« Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons ».

Au cours des dix dernières années, plusieurs études ont mis en évidence l'impact négatif des FFI sur le développement de l'Afrique, en s'efforçant d'en mesurer l'ampleur. Il est désormais bien établi que les pertes annuelles dues aux différentes formes de FFI en Afrique dépassent 80 milliards de dollars. Les améliorations sans précédent en matière de transparence fiscale et d'échange de renseignements (ER) ont changé le paysage de l'évasion fiscale et créé de nouvelles opportunités dans la lutte contre les autres formes de FFI.

L'objectif de cette session est de discuter de la manière dont les pays africains peuvent saisir les opportunités offertes par la transparence fiscale et l'ER pour renforcer la lutte contre l'évasion fiscale et les autres FFI sur le continent.

Introduction :

- Mme **Grace Perez-Navarro**, Directrice adjointe, Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE

Modération :

- M. **Hamza Ali**, Reporter senior en fiscalité internationale, Bloomberg Tax

Intervenants :

- M. **Edward Kieswetter**, Commissaire de l'Autorité fiscale d'Afrique du Sud, Vice-président de l'Africa Initiative
- M. **David Bradbury**, Chef de la Division de la politique fiscale et des statistiques, Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE
- M. **Adam Elhiraika**, Directeur de la division Macroéconomie et gouvernance, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
- M. **Logan Wort**, Secrétaire exécutif, Forum sur l'administration fiscale africaine